

13 participants

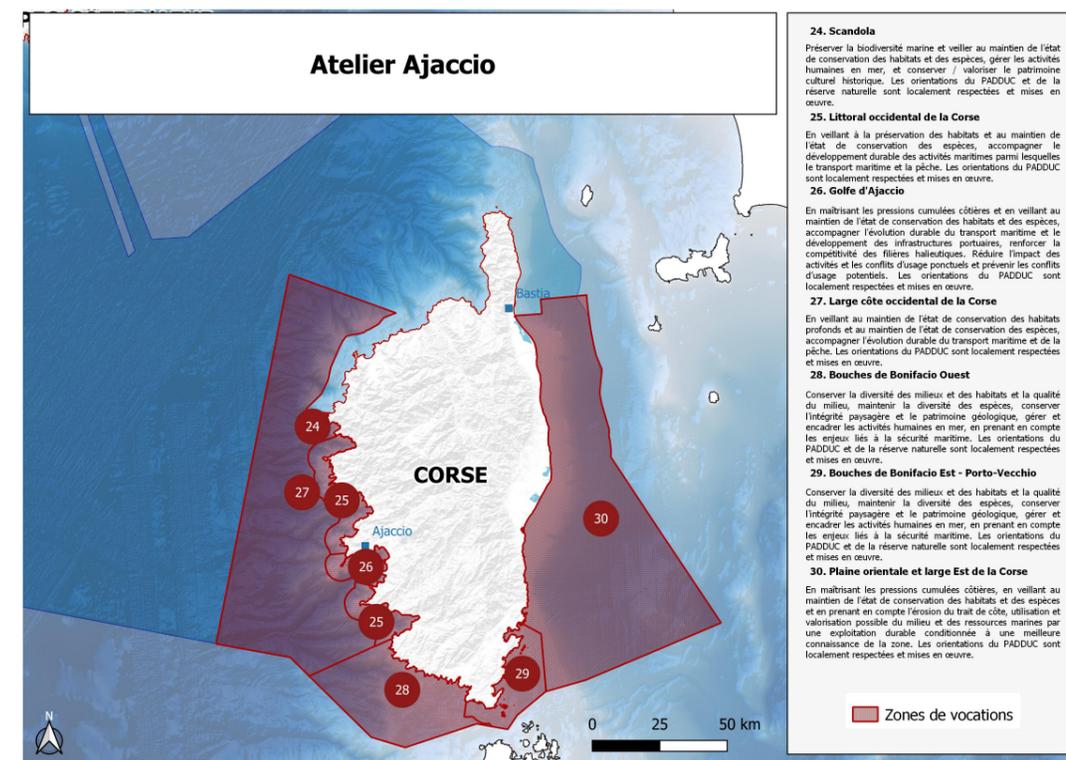
Au cours de l'atelier :

34 actions étudiées sur les 61 propositions d'actions méditerranéennes et nationales du projet de plan d'action

- Réparties en quatre grandes problématiques
- Une analyse de leur importance et pertinence sur les zones de vocations correspondantes à l'atelier

Suite à l'atelier, il vous est proposé, jusqu'au 5 décembre :

- D'amender le compte-rendu si besoin
- De découvrir et de réagir à l'intégralité du projet de plan d'action
- De nous faire part de toute action complémentaire que vous souhaiteriez y voir figurer



A : Accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable

Nb vote	N°	Actions	Freins	Leviers	Remarques
5	A1	<p>Mettre en œuvre la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Territorialiser la stratégie plongée sur des sites prioritaires et en renforcer le contrôle. • Définir la notion de capacité de charge d'un site • Fixer des objectifs chiffrés par département • Réguler l'activité : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter le nombre de bateaux ? • Réguler le nombre de plongeurs sur des sites particulièrement sensibles ? • Identifier ou adapter des sites de délestage ? 	<p>Manque de sites équipés en bouées de mouillages.</p> <p>Des conflits d'usages constatés entre pêche et plongées sur les sites équipés de mouillages.</p>	<p>Etablir des plannings d'occupation des sites ?</p> <p>Contingenter la fréquentation des sites, voire le tourisme littoral ?</p> <p>Disposer d'un outil cartographique de suivi des la fréquentation des sites pour en faciliter la gestion ultérieure.</p>	
5	A2	<p>Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger des arrêtés départementaux • Mettre en place des ZMEL, via un Appel à projets notamment • Réaliser des études de fréquentation par la grande plaisance. → <i>Quels sites ?</i> • Renforcer et déployer le label Bateaux bleus, rendre obligatoire le signalement de présence de cuves • Définir un label grande plaisance ? 	<p>Lourdeurs des procédures administratives et du volet environnemental à constituer (localisation, nombre de bateaux, appréciation de la pertinence du site et de l'effet report difficile à harmoniser entre le porteur de projet et les services instructeurs).</p> <p>La petite plaisance n'est pas abordée par les arrêtés départementaux.</p> <p>L'idée d'un label pose question et nécessite de définir la cible et le but, ainsi que des modalités de contrôle : bénéfice réel ?</p>	<p>Harmoniser, sur la façade a minima, les exigences et le traitement des autorisations et de projets pour ne plus avoir de différences d'interprétation entre les départements, à des niveaux d'avancements équivalents des projets¹⁷</p>	<p>Les arrêtés départementaux existeront bientôt pour la plaisance supérieure à 24 mètres.</p> <p>Pour la grande plaisance, s'appuyer sur les connaissances existantes : MEDOBS, étude de fréquentation sur le Golfe d'Ajaccio qui sera conduite en 2020 (quantitative et caractérisation des usages), l'étude générale de fréquentation 2013-2018 conduite sur toute la Corse</p>
1	A3	<p>Renforcer l'encadrement et la réglementation des activités affectant les mammifères marins et les tortues marines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer, renforcer les critères d'obtention, contrôler et développer le label Whale Watching • Définir les seuils de sensibilité associés au bruit impulsif et continu, cartographier, réglementer. • Prendre les mesures réglementaires adaptées pour la navigation et les activités de loisirs dans les zones sensibles • Poursuivre les actions de sensibilisation dédiées : clients, loueurs, capitaines, etc. 	<p>Manque de moyens humains pour contrôler l'activité.</p> <p>Les données cartographiques utilisées par les navigateurs sont elles actualisées et incluent-elles ces problématiques ?</p>	<p>La cartographie électronique utilisée sur les bateaux peut être utilisée comme un levier.</p> <p>Sensibilisation des professionnels et des armateurs.</p>	<p>Des fascicules qui précisent l'ensemble des réglementations des zones existent et sont disponibles sur le site de la préfecture.</p> <p>Certaines zones utilisent déjà des technologies moins impactantes, notamment les moteurs hybrides (Scandola, Bonifacio, Ajaccio).</p>

--	--	--	--	--	--

A : Accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable

Nb vote	N°	Actions	Freins	Leviers	Remarques
1	A4	<p>Intégrer à l'ensemble des référentiels de formation des modules de formation adaptés à l'ensemble des enjeux environnementaux de la façade</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation et l'examen pour l'obtention du permis plaisance • Formation des futurs personnels navigants • Formation des encadrants de sports de loisirs nautiques et subaquatiques 	<p>L'environnement est absent des référentiels des examens.</p> <p>Peu de consignes environnementales sur les bateaux de plongée avant la mise à l'eau</p> <p>Inadéquation des conditions d'obtention du permis bateau avec les enjeux environnementaux</p> <p>En Corse particulièrement, besoin d'actions pour recréer la vocation maritime, l'attrait de la mer : manque de bases nautiques, manque de jeunes sur l'eau, donc manque de moniteur locaux et formés localement, conscient des enjeux et possibilités du territoire.</p>	<p>Les surveillants de plage sont formés au moment de leur prise de poste</p> <p>Le CPIE travaille avec les CREPS pour ajouter un volet environnemental aux formations.</p> <p>Ajouter et renforcer la dimension environnementale dans l'obtention des permis</p> <p>Recréer un tissu local et à l'année d'activités maritimes et de formation de moniteurs</p>	<p>Un fascicule de bonnes pratiques a été créé dans ce cadre et peut être diffusé.</p> <p>Passage permis bateau en saison : environ 2500 permis délivrés par an en Corse du Sud.</p>
1	A5	<p>Renforcer le rôle du port comme vecteur de valorisation et de transmission des savoir-faire, des innovations maritimes, des enjeux de préservation du milieu marin</p> <p><u>Ports de commerce :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de port center (accueil du public, pédagogie, vitrine des innovations). • Encourager l'élaboration de chartes ou de documents contractuels ville-port pour les principaux ports de commerce de la façade. • Réaliser des PCAET, lorsqu'ils ne sont pas obligatoires, sur les villes portuaires. <p><u>Ports de plaisance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'élaboration de chartes entre la ville, les usagers et socioprofessionnels du port, et le port de plaisance. • Soutenir et valoriser les actions des ports de plaisance en faveur de la biodiversité (ex : Ports propres actifs en biodiversité) 	<p>La mise en place de branchement électrique dans les ports, même s'ils sont adaptés au plus grand nombre de bateau, induit l'été une sur-production électrique assurée par des centrales au fuel lourd, ce qui reste polluant, même si la réglementation sur ces centrales est plus forte que celle des bateaux.</p>	<p>C'est plutôt le temps du trajet en ferry qui doit être exploité que le temps passé dans le port par les touristes (temps nul en saison)</p>	<p>Un plan volontariste débuté en octobre 2019 sur la qualité de l'air dans les ports de commerce.</p> <p>Un groupe de travail piloté par la préfète de Corse recherche les pistes de réduction des gaz polluants des navires.</p>

0	<p>A6 Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> • À destination des loueurs d'équipement (bateaux et autres) ou grandes enseignes de commercialisation. • À destination de la grande plaisance (salon nautique, yacht show, etc.) • Mettre en œuvre une journée dédiée à la sensibilisation en mer des usagers (à l'image de la journée « sécurité mer » organisée sur la façade au cours de la saison). • <i>Développer une campagne de sensibilisation sur les apports à la mer des déchets ménagers, déchets des bords de route et déchets du bassin-versant</i> 	<p>Dans les ports : manque de signalétique et d'équipement (containers de tri) pour les usagers</p> <p>De la part des plaisanciers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - peu de connaissance de la réglementation, par les usagers ponctuels en saison notamment - pratiques de carénage non respectueuses de l'environnement <p>Sur l'eau : manque de contrôle et de connaissance de la réglementation</p>	<p>Dans les ports : mettre en place la signalétique adéquate, revoir les équipements de tri, aménager les aires de carénage et veiller à la bonne utilisation de ces aires.</p>	<p>Evolution positive des comportements des jet ski ces dernières saisons, notamment du fait de sorties de groupe avec encadrants.</p>
3	<p>A7 Poursuivre et renforcer le plan de contrôle de l'environnement marin, et mettre en œuvre des journées de contrôle coordonnées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser le plan de contrôle de l'environnement marin et identifier spatialement les sites et les usages prioritaires • Renforcer les moyens de contrôle et multiplier les opérations dites « coup de poing » sur l'ensemble de ces enjeux littoraux et maritimes • Organiser une journée de contrôle « littoral » sur les pratiques à enjeux (carénage, banquette de posidonie, déchets...) • Former à et faciliter la verbalisation. Organiser la communication avec les tribunaux pour évaluer la qualité des sanctions rendues. 			
1	<p>A8 Favoriser la gestion intégrée des espaces maritimes littoraux et côtiers, en lien avec l'espace rétro-littoral et le bassin-versant</p> <p><u>État :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer ou réviser les stratégies de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF. <p><u>Collectivités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Généraliser les volets maritimes dans les documents de planification (SRADDET, SCoT) pour que les collectivités planifient les activités nautiques et le développement du littoral de manière durable. 			

A : Accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable

Nb vote	N°	Actions	Freins	Leviers	Remarques
3	A9	<p>Renforcer un accès durable aux plages et à la mer aux personnes en situation de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inciter les collectivités à acquérir un label « PMR » sur leurs plages et leurs ports (handiplages, etc.). • Accompagner les collectivités, lors des renouvellements de concession de plage notamment, dans l'installation de dispositifs PMR dans le respect des principes de réversibilité. 	Les ports ne sont pas adaptés aux PMR, dans la situation existante comme dans les projets en cours.	<p>Réorienter l'action vers les ports.</p> <p>Des équipements innovants pourraient être développés ou répandus (bouées sonores...)</p> <p>Mobiliser l'Union des ports de plaisance de Corse (UPPC) pour élaborer une charte.</p>	L'accessibilité est déjà inscrite obligatoirement dans les concessions de plage et réalisée en Corse.

B- Mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes.

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
S.O	B1	<p>Capitaliser et diffuser les connaissances relatives à l'éolien flottant offshore et à son impact sur l'environnement, en veillant à un suivi harmonisé des différents projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et animer un Conseil scientifique de façade adossé à la Commission spécialisée "Éolien flottant", afin de disposer d'une vision scientifique à l'échelle de la façade sur le travail d'identification des zones de moindre contrainte, sur la séquence ERC, pour harmoniser les protocoles de suivi et prendre en compte les effets cumulés des projets. • Identifier les lacunes de connaissances et les priorités d'acquisition de données afin de réaliser un état initial de l'environnement en Méditerranée complet et réaliser les études complémentaires nécessaires (enjeu oiseaux marins/oiseaux migrateurs) 	Sans objet en Corse			

1	<p>B2 Soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'état des lieux des projets existants et leurs résultats. Proposer des territoires pertinents/volontaires, en accord avec les critères techniques et réglementaires relevés, pour développer la thalassothermie. 	<p>+++ Il pourrait y avoir un potentiel en Corse</p> <p>Il faudrait ajouter à l'état des lieux des projets celui des impacts sur le milieu dans le libellé de la SA1</p>	<ul style="list-style-type: none"> Expérience de La Gravons (industrielle) qui a entraîné des crispations sur le sujet de l'utilisation de l'eau de mer Le secret industriel qui pourrait être un frein à l'état des lieux envisagé Les impacts potentiels sur le milieu (eutrophisation ?) Conflit potentiel avec d'autres actions : exemple = limitation de l'artificialisation sur le littoral 	<p>Les rendements annoncés sont excellents</p>	<p>Un projet expérimental est conduit à l'hôtel du belvédère de Campomoro à Propriano (climatisation à l'eau de mer)</p>
0	<p>B3 Soutenir le déploiement des gaz à faible émission, hydrogène notamment, dans les activités maritimes en Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir un cadrage de façade de déploiement des gaz à faible émission en termes de possibilités techniques et d'emploi dans les activités maritimes : état des lieux des projets existants, identification des facteurs d'opportunité pour les territoires, lien avec les activités maritimes à émissions réduites et les transports maritimes. Déployer une offre de formation adéquate sur la façade, pour les personnels à terre et embarqués sur les navires soumis au recueil IGF. Évaluer l'incidence des scrubbers, notamment en cas de rejets des eaux de lavage, sur le milieu marin. Si possible, promouvoir l'usage exclusif des scrubbers en circuit fermé sur l'ensemble de la ZEE. 	<p>++</p> <p>Il faut également travailler sur les combustibles et la motorisation des navires (ex : GNL)</p> <p>Utiliser les leviers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> politique des ports relative à l'accueil des navires polluants en Corse (ex : croisière) intégration de clauses environnementales dans les appels d'offres pour le transport Corse-continent <p>Le branchement électrique des navires à quai est une piste d'action qui rencontre beaucoup de freins en Corse (cf freins)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Problèmes directement liés à l'insularité L'électricité est thermique en Corse Limites des capacités de fourniture d'électricité ? (EDF) 	<p>L'accueil des navires à quai pourrait être orienté vers les navires les moins polluants, ce qui irait dans le sens d'une plus grande acceptabilité sociale</p> <p>Appels d'offres, notamment pour les transport entre la Corse et le continent, qui pourraient contenir des clauses environnementales</p>	<p>Il existe une dynamique forte sur ce sujet en Corse. La préfète de Corse a récemment organisé un atelier sur la baisse des émissions par les navires (piste des navires GNL)</p>

B- Mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes.

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
0	B4	<p>Définir les priorités de recherche sur le milieu marin et le développement durable des activités maritimes et littorales et inciter à leur prise en compte dans les priorités et axes de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un programme d'acquisition de connaissances environnemental et socio-économique partagé entre l'État, les collectivités, les principales institutions et instances scientifiques pour : <ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins en connaissances environnementales en anticipation du 3e cycle DCSMM Évaluer et structurer le suivi du poids socio-économique des activités maritimes et littorales Accompagner scientifiquement et techniquement le développement durable des activités soutenues dans le DSF Inciter les organismes financeurs de la recherche (Régions, Agences) et les acteurs de la recherche à prendre en compte ces priorités de recherche dans leurs priorités de financement et l'organisation de leurs travaux. 	<p>+++</p> <p>Préciser dans le libellé des actions l'importance du partage des connaissances - voire de la coordination - avec les Etats riverains de la Méditerranée (Italie, Espagne, Maghreb)</p> <p>Intégrer dans le libellé la dimension de gouvernance, qui est nécessaire pour le partage des priorités d'acquisition</p> <p>Préciser que la conservation doit au être au moins au même niveau que la restauration au sein des priorités de recherche mais également d'innovation (ingénierie).</p> <p>Améliorer la formulation de l'action et des sous-actions (beaucoup de répétitions : « recherches », « priorités », etc)</p>	<ul style="list-style-type: none"> il y a aujourd'hui peu de partage d'informations avec les Etats riverains (avec des exceptions notables : DCF, espèces envahissantes) Axes politiques (CDC) ? 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver des fonds (ex FEAMPA, INTERREG) Efficacité de la gouvernance Axes politiques (CDC) ? 	<p>Sur certains champs spécifiques les échanges sont efficaces. C'est le cas de la DCF (OEC partenaire de la DPMA) : collectes de données et partage d'information très importants. Il est importants que les universités travaillent sur l'exploitation de ces données.</p>
2	B5	<p>Développer un programme d'investissement dédié à l'innovation dans les activités maritimes (national)</p> <ul style="list-style-type: none"> Clarifier et diffuser les procédures liées aux achats publics durables et aux achats innovants Inciter à l'analyse systématique du cycle de vie dans les projets pour favoriser la mise sur le marché et l'économie circulaire Adapter et faire évoluer la réglementation pour permettre l'innovation (possibilités d'expérimentation, etc..). 	<p>Inciter les porteurs de projet à s'inscrire dans une logique d'échange et de partage de compétences (ex : éco-conception des corps-morts)</p>	<p>Aujourd'hui on restaure plus qu'on ne conserve</p>	<p>Disposer d'un modèle ou de caractéristiques de corps-morts éco-conçus (demande auprès de l'OEC)</p>	<p>Stella Mare : développement d'une nouvelle aquaculture, avec de nouvelles espèces</p> <p>Il faut coupler cette action avec une action relative au respect de la réglementation (500 corps-morts illégaux dans la réserve de Bonifacio)</p>

0	<p>B6 Accompagner le dimensionnement réglementaire, technique et financier des actions de compensation en mer</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser à l'échelle de la façade l'échange, l'harmonisation et la synthèse des travaux régionaux relatifs à la compensation en mer. Valoriser les solutions innovantes et identifier les domaines lacunaires Définir des systèmes de financements mutualisés publics et privés, pour la compensation, la restauration et/ou toute opération vertueuse en faveur de la biodiversité. 	<p>L'accent est d'abord à mettre sur « éviter » et « réduire », avant de « compenser »</p> <p>Pas de consensus sur le « bien-fondé » de la compensation en mer</p> <p>Sur la SA3, la rédaction est ambiguë et devrait être améliorée : parle-t-on des banques de compensation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> quasi-impossible en mer aujourd'hui (ex : herbiers) les outils de protection peuvent être insuffisants 		<p>Sur le projet d'Ajaccio, le maître d'ouvrage a été dispensé d'étude d'impact car les volets éviter et réduire de la séquence ERC ont été très bien travaillés.</p> <p>Des sortes de compensation peuvent fonctionner, à l'image de ce qui a été fait dans les baies de Bonifacio (mouillage organisé dans une baie, mouillage interdit dans l'autre)</p>	
	<p>B7 Déployer une filière de l'éolien flottant commercial compétitive, durable et structurée à l'échelle de la façade Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparer la consultation du public par une planification concertée prenant en compte l'ensemble des enjeux (environnement, cohabitation des usages, critères technico-économiques dont mutualisation des raccordements...) en association avec l'ensemble des acteurs. Développer une offre de formation adaptée aux métiers de l'éolien flottant et identifier les métiers et emplois de l'éolien flottant pour construire des passerelles et parcours professionnels 	<p>Sans objet en Corse</p>				

C- Maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
4	C1	<p>Instaurer une autorisation nationale de pêche de loisir</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir un cadre réglementaire de l'autorisation nationale, et la mettre en œuvre de manière échelonnée d'abord en AMP, ensuite sur l'ensemble de la façade. Construire une interface de délivrance de l'autorisation Interface permettant de déclarer les captures. 	<p>Mesure importante mais à bien calibrer car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'effort à faire est d'abord et prioritairement la lutte contre le braconnage - l'avenir de la pêche en Corse passe aussi par la pêche de loisir, par sa capacité d'apprentissage de la mer et de ses techniques, son aspect familial 	<p>La pêche de loisir est un moyen de sensibilisation et d'apprentissage de la mer : sa capacité à transmettre des savoirs et une pratique de la mer doit être conservée</p> <p>Une simple autorisation ne permet pas la formation et l'encadrement</p> <p>Il est indispensable de modifier l'ensemble du système économique du tourisme en Corse, pour sortir d'un « tourisme de cueillette » et revenir à une consommation « familiale »</p>	<p>Le CRPMEEM envisage une cotisation pour les professionnels sur certaines espèces sensibles, notamment les oursins : ce peut être les prémisses à une réglementation de la pratique récréative sur ces mêmes espèces.</p>	<p>La Réserve naturelle de Bouches de Bonifacio a bien instauré une gestion où il faut être inscrit sur un registre de pêcheur de loisir pour pouvoir pêcher. Ce système est possible en aire marine protégée et gérée, même s'il est uniquement basé sur du déclaratif.</p>
3	C2	<p>Améliorer les connaissances sur l'état des stocks, notamment des espèces locales et sensibles en Méditerranée, et le cas échéant, réglementer la pêche professionnelle et de loisir sur ces espèces</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir et réaliser les études nécessaires pour mieux connaître l'enjeu de préservation des espèces locales pressenties comme sensibles : mérrou, corb, denti, labre vert, corail rouge, holothurie, poulpe. Si le besoin est justifié, proposer les mesures réglementaires et les mesures de gestion adéquates et concertées. Poursuivre et renforcer la prise en compte du repos biologique des espèces locales Inciter les CRPMEEMs à harmoniser les règlements prud'homaux. Mettre en œuvre et généraliser les obligations de débarquements. 		<p>La flotte n'est pas adaptée à une évolution des pratiques.</p>	<p>Sur la langouste spécifiquement : promouvoir l'arrêt du filet trémail pour une pêche au casier pour une pratique durable.</p> <p>Mobiliser les connaissances existante, notamment celles de l'Université de Corse (programme MOONFISH)</p>	
0	C3	<p>Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable</p> <ul style="list-style-type: none"> Harmoniser les méthodes de décompte des prises des pêcheurs de loisirs dans les aires marines protégées. Définir un quota de prises quotidien permettant d'éclaircir la notion de « consommation familiale » Encadrer les concours de pêche par une charte harmonisée <ul style="list-style-type: none"> Organiser le décompte et le suivi des individus et des espèces Encourager la pratique du no kill Harmoniser les réglementations en vigueur pour une meilleure lisibilité, appropriation et un meilleur contrôle. Inciter et accompagner les pêcheurs de loisir à valoriser leurs actions en faveur de la biodiversité Sensibiliser les pêcheurs de loisirs au respect des tailles minimales de capture. Les inciter à augmenter ces tailles minimales le cas échéant. 	<p>++++ : importance partagée</p> <p>Accompagner la limitation de la période de pêche et la limite de prise.</p> <p>Définir la notion de consommation familiale permet de différencier cette pratique du littorale d'un « tourisme de cueillette ».</p>		<p>S'appuyer sur les CPIE</p> <p>Elaborer une action auprès des magasins de sports et de grande distribution d'équipement.</p> <p>Il faut limiter les prises de certaines espèces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - peut-on envisager d'établir des zones de gestion (ou de moratoire, mais réversible) en fonction du nombre de prise ? Si pas de prise sur une zone, fermer temporairement la zone pour cesser la pression et laisser l'environnement reprendre son cours. 	<p>Il faut s'appuyer sur les choix politiques de favoriser la pêche artisanale et côtière : par exemple, dans la RNBB, 20 pêcheurs seulement sont autorisés à pêcher → maintien d'une pratique, mais avec une pression rationnelle.</p>

					<p>- peut-on envisager une fermeture en saison ? Fermer la pêche de loisir de juin à octobre, là où la pression est très forte.</p>	
--	--	--	--	--	--	--

C- Maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
0	C4	<p>Soutenir la diversification des métiers de la pêche et de l'aquaculture en valorisant la proximité avec les territoires, les acteurs et les consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Encadrer, de manière harmonisée, l'activité de dégustation Mettre en œuvre et généraliser les obligations de débarquements, en cohérence avec les circuits locaux. Mise en place d'écloseries de naissains locaux plus respectueuses de la ressource et des fonds marins Activité de vente de proximité et/ou à la création de « zones concertées aquaculteurs-pêcheurs-mareyeurs » Porter une action exemplaire de soutien à la création d'une zone concertée (FEAMP ?). 		<p>Attention à ne pas mettre en concurrence deux types d'activités (pisciculture et conchyliculture) qui n'ont rien à voir.</p> <p>Il y a un choix des distributeurs actuels d'importer et de ne pas valoriser la ressource locale.</p> <p>Dans le même temps, il y a une inadéquation entre les besoins de la distribution et la pratique de pêche (moins de pêche en dehors de la saison où les pêcheurs peuvent vendre directement) → il y a tout un modèle à construire.</p> <p>L'état des infrastructures voire leur absence ne permet pas la dégustation : l'accès au foncier est difficile. La flotte également est vieillissante et difficile à renouveler.</p>	<p>Le soutien sur des segments d'espèces doit être contrebalancé par un travail sur la conserverie et la valorisation d'espèces que les chefs ne veulent pas travailler donc qui sont décriées → les remettre au goût du jour.</p> <p>Agir sur la grande distribution, sensibiliser les grandes enseignes et inclure la valorisation des produits locaux dans les marchés.</p> <p>Viser les certifications qualités, GMS, IGP, label rouge lorsque ce n'est pas le cas.</p>	<p>Aquaculture en corse : 1000 tonnes en pisciculture, 1000 tonnes en conchyliculture.</p> <p>Travaille beaucoup à l'export : 85 % de la production part à l'étranger.</p> <p>L'association de l'aquaculture avec la pêche au sein du CRPMEM permet d'envisager dans le futur des actions communes et structurantes (ex : Arte gustu 2020).</p> <p>La STARESO mesure l'impact des sites aquacoles : trop tard pour les sites historiquement implantés sur matie morte, mais les prochains sites seront en dehors de la posidonie.</p>
0	C5	<p>Réviser les Schémas Régionaux de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM) et favoriser leur réalisation concrète sur les territoires identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des problématiques innovantes <ul style="list-style-type: none"> Aquaculture au large Aquaculture multitrophique Dégustation Zones concertées Études de faisabilité technique, financière et administrative. Faciliter l'installation des aquaculteurs volontaires : actions de porter à connaissance des SRDAM, de sensibilisation et de communication auprès des élus et populations. Porter une action exemplaire de soutien à une ferme aquacole innovante. 	<p>++++ : importance de l'aquaculture multitrophique intégrée.</p> <p>++++ : importance de la sensibilisation des scolaires et jeunes publics à réintroduire du poisson dans les repas</p>	<p>Pas de site en mer si pas d'infrastructures suffisantes à terre : le foncier est un frein majeur.</p>	<p>Introduire systématiquement dans ces schémas un volet sensibilisation, éducation populaire pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restaurer les compétences pré-professionnelles - redonner un appétence pour la mer et les produits de la mer. <p>Penser dans ces schémas à l'avenir du produit et donc à la contractualisation (grandes enseignes, cantines scolaires, etc..)</p>	<p>Objectifs 10 000 tonnes raisonnées sur la Corse (PADDUC?)</p>

0	<p>C6 Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les actions des associations et des collectivités visant à recycler les plastiques pêchés en mer et collectés dans les ports et sur le littoral (dont filets de pêche). • Réaliser une étude technico-économique sur l'opportunité et la réalisation de filières REP • Interdire l'usage des caisses en polystyrène auprès des aquaculteurs, mareyeurs, criées et halles à marée. • Mutation des équipements des aquaculteurs, mareyeurs, vers des solutions recyclables et durables (FEAMP ?) • Retirer les filets perdus en cas d'impact avéré sur la biocénose et/ou la ressource halieutique. 	<p>++++ : importance partagée, notamment sur le polystyrène (et plus généralement le plastique)</p>	<p>Mauvaise gestion de l'impact des tempêtes, à mettre en lien avec de mauvaises pratiques du DPM : tous les équipements « lourds » du littoral se retrouvent sous l'eau (frigos, etc.)</p> <p>Incohérence législative entre des volontés bénévoles et une réglementation du ministère du travail sur la recherche scientifique qui exige des qualifications de plongeurs professionnels, même pour ces actions de ramassage. Or les clubs et fédés sont limités en qualifications et assurances.</p>		
0	<p>C7 Identifier et protéger les zones fonctionnelles halieutiques d'importance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et cartographier les zones fonctionnelles à une échelle pertinente, en concertation avec les acteurs impliqués. • Diagnostiquer les pressions affectant les zones identifiées et définir les mesures de réduction adéquates. • Construire et mettre en œuvre des dispositifs de gestion de ces ZFH qui associent gestionnaires, pêcheurs, scientifiques, associations. 				
6	<p>C8 Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et animer une instance de gouvernance de façade (Commission spécialisée du CMF Méditerranée "Emploi et formation des métiers de la mer") <p><i>Sur la pêche et l'aquaculture spécifiquement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Binômer les jeunes pêcheurs avec des pêcheurs expérimentés pour une période d'apprentissage à l'issue de l'enseignement au Lycée maritime, en lien avec les Comités régionaux des pêches. 		<p>LEs trois quarts des pêcheurs issus du Lycée professionnel de la mer de Bastia basculent vers le tourisme dès qu'ils ont les qualifications de marins en raison de la pénibilité du travail de pêcheurs</p> <p>Sur le volet sports nautiques : Il n'y a plus de candidatures locales ! Donc plus de formation en Corse pour passer les BE, car pas de candidats Pas de bases nautiques non plus, ni de jeunes à former à la mer, dans des endroits stratégiques ! (ex Golfe d'Ajaccio).</p>	<p>Il faut continuer de renforcer le lien avec le LPM de Bastia, qui reprend de la vivacité sur la filière aquacole (un BTS vient d'être mis en place).</p> <p>L'université de Corse aussi est un acteur essentiel (GIL avec un volet aquaculture)</p> <p>Poursuivre et accroître les efforts sur l'éducation populaire à la mer.</p>	

D/ Quelles solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques :

Nb vote	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
7	D1 7	<p>Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre au flux touristique en saison</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les territoires pertinents • Accompagner les collectivités 	Action pertinente, notamment pour la côte occidentale de la Corse et sur le secteur Porto-Vecchio - Palombaggia		<ul style="list-style-type: none"> - Une vedette maritime est déjà en place sur le secteur d'Ajaccio, sur le périmètre de la CAPA et même au-delà. - Cette mise en place s'est faite grâce au schéma national des infrastructures de transport (2011), via l'ouverture d'un appel à projets TCSP concrétisant le soutien de l'État aux transports collectifs. 	<p>Action à bien intégrer dans une réflexion mobilité.</p> <p>Les opérateurs qui mettent en place ces navettes devraient être formés aux enjeux environnementaux de l'île et porter des messages de sensibilisation auprès des passagers, via des supports qui pourraient être produits dans le cadre du DSF. L'utilisation de navires hybrides ou propres est à privilégier. Ces exigences pourraient utilement être intégrées au cahier des charges encadrant ce service public.</p>
2	D2	<p>Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges État-collectivités sur l'aspect coût-efficacité des pratiques innovantes • Rédaction d'un guide • Réalisation de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte • Campagne de communication nationale sur les effets du changement climatique 	Importance de disposer d'une déclinaison régionale de la SNGTC, pour s'adapter comme pour anticiper, notamment pour la côte orientale de la Corse. Le lien est fait avec l'action sur la gestion des banquettes de posidonie qui constituent un outil de lutte contre l'érosion.	- difficulté de la gouvernance et de la mobilisation des collectivités dans un contexte de financement difficile de la relocalisation des services et des biens.	<ul style="list-style-type: none"> - retour d'expérience du BRGM sur le suivi de Campomoro - un atlas des zones de sensibilité existe et est en cours de précision 	
1	D3	<p>Développer une vision stratégique de façade sur l'artificialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur le foncier disponible pour le développement d'activités maritimes durables • Recommandations sur les espaces pertinents à préserver et à renaturer. • Définir un outil de suivi harmonisé, en temps réel si possible. 				<p>Consensus des acteurs pour la formulation de cette action et des sous-actions.</p> <p>Plusieurs acteurs ont évoqué le besoin de disposer d'une instance disposant d'une légitimité pour discuter sur la question, avec pourquoi pas la mise en place d'une instance du CMF dédiée à la question.</p>

D/ Quelles solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques :

Nbre votes	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
0	D4	<p>Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets d'origine terrestre impactant le littoral et la mer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation sur les territoires littoraux (marchés, restaurateurs sur les ports et les plages) • Label pour les professionnels et les territoires littoraux utilisant des équipements biodégradables, recyclables voire consignés • Charte de bonnes pratiques avec les territoires littoraux méditerranéens. • Mesures correctives pour limiter les apports de déchets des bassins versants • Réduire les apports des déchets provenant des dépendances routières (bords de route) 	Sujet des déchets très important en Corse mais dépassant vraisemblablement le champ d'action du DSF.			<p>Désaccord entre participants sur la priorité d'extraction des déchets déjà présents en mer, même s'il est noté que les macro-déchets aujourd'hui présents (au fond des canyons sous-marins notamment) se dégradent et deviendront des micro déchets susceptibles de représenter une pollution étendue.</p> <p>Le lien est fait avec les actions en lien avec l'organisation des mouillages des navires de plaisance : les ZMEL devraient être équipées de services de récupération en mer et traitement des déchets.</p>
3	D5	<p>Améliorer la gestion des banquettes de posidonie sur les plages en conciliant l'acceptabilité sociale avec les enjeux de gestion de l'érosion et environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand public : Poursuivre les actions de sensibilisation • Gestionnaires, collectivités : Accompagner les collectivités et les gestionnaires pour une meilleure gestion des banquettes. • État-collectivité : Intégrer à chaque concession de plage des clauses de gestion durable des banquettes de posidonie 	Action importante, notamment pour le Cap Corse, la côte orientale et d'autres plages.	- peu de plages disposent d'un régime de concession (4 concessions uniquement en Corse du Sud, dont au moins 2 ne précisent rien sur les banquettes)	<p>- Une cartographie est en cours par l'OEC sur la typologie des plages, incluant la présence des banquettes</p> <p>- L'outil concession de plage est considéré comme intéressant pour avancer sur la question</p>	<p>Avant de sensibiliser, il est nécessaire de communiquer sur le cadre légal (espèce protégée).</p> <p>La sensibilisation pourrait porter sur ce qu'est une plage méditerranéenne (ce n'est pas la plage des Caraïbes!) et sur le tourisme durable qui devrait lui être associé.</p>

4	D6	<p>Améliorer la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter le recensement des pressions sur la façade • Mettre en œuvre les lignes directrices rédigées en 2017 par le MTES • Organiser un colloque portant sur les effets cumulés pour partager les connaissances ou les améliorer, notamment via CARPE DIEM 				<p>Serait intéressant et pertinent de disposer d'un outil de recensement homogène, sur les AMP (sur N2000, l'exigence relative au Tome 1 serait la base de travail), qui prendrait en compte la résilience et la sensibilité des milieux. et les impacts terrestres.</p> <p>Le rendu de cet outil devrait pouvoir se faire par fonctionnalité des milieux (ou par habitat).</p>
---	----	---	--	--	--	---

D/ Quelles solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques :

Nbre votes	N°	Actions	Importance	Freins	Leviers	Remarques
0	D7	<p>Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée (PAMM)</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des schémas territoriaux de restauration écologique (STERE) sur les territoires pertinents Porter à connaissance les stratégies et guide Actualiser tous les 6 ans le guide technique relatif aux retours d'expériences des opérations de restauration de l'AERMC 	Sujet non prioritaire pour la Corse dans la mesure où les milieux y sont peu perturbés.			
2	D8	<p>Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le diagnostic environnemental des ports sur la façade : <ul style="list-style-type: none"> Aires de carénages Pollution chronique et accidentelle Utilisation des réceptacles à eaux grises et noires Équipement des aires d'avitaillement en moyens anti-pollution Réaliser au cas par cas les travaux de réduction des pollutions dans les ports Achever les démarches de certification Actualiser la certification Ports Propres pour prendre en compte les nouveaux enjeux du DSF. Inciter à l'utilisation de peintures anti-salissures moins polluantes ou de techniques mécaniques pour l'entretien des bateaux 		- la certification PP manquerait de visibilité, contrairement au label Pavillon Bleu par exemple qui serait plus communicant.	- retour d'expérience du port de Bonifacio, seul port certifié en Corse	
1	D9	<p>Encourager et accompagner les collectivités pour la mise en œuvre de dragages mutualisés et minimisant les apports en mer</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourager la réalisation de dragages mutualisés des ports couplés à une gestion des sédiments dragués en travaux publics terrestres Développer des méthodologies de valorisation de sédiments dragués en travaux publics maritimes Poursuivre la définition des schémas d'orientation territorialisés de gestion des sédiments de dragage, modèles économiques et outils de gestion. Définir un modèle technico-économique de financement des opérations de dragage favorisant l'équilibre et l'autonomie des ports 		- pas de site de traitement et de valorisation disponible en Corse		Les acteurs ont exprimé le besoin d'une cartographie des besoins de dragage, qui pourrait être portée par la collectivité de Corse en lien avec les deux CCI pour les ports de commerce et avec les communes gestionnaires des ports de plaisance.